

2010

ACCUEILLEZ LES INVITÉS À VOTRE MARIAGE AU PARC DU PATRIMOINE UPPER CANADA VILLAGE

Les jardins de la Reine Élisabeth, situés dans le parc du patrimoine Upper Canada Village, et l'église du Christ, à l'intérieur d'Upper Canada Village, sont tous deux situés à 11 km à l'est de Morrisburg, à seulement une heure et quart au sud-est d'Ottawa et à une heure et demie à l'ouest de Montréal. Les deux offrent un emplacement unique pour que les mariés, leur entourage et leurs invités apprécient une journée spéciale.

MARIAGE AUX JARDINS DE LA REINE ÉLISABETH

- ▶ Les jardins de la Reine Élisabeth sont disponibles pour les cérémonies de mariage en tout temps, lorsqu'il fait jour, de mai à octobre.
- ▶ Il vous incombe d'obtenir un permis de mariage de l'officier de l'état civil de la province d'Ontario.
- ▶ La location des jardins coûte 500 \$ (**TAXE EN PLUS**). Vous devez verser un acompte de 50 % au moyen d'une carte de crédit au moment de la réservation. Le solde sera imputé à votre carte de crédit 14 jours avant la date du mariage. Si vous payez par chèque, un numéro de carte de crédit est requis pour le dossier.
- ▶ Il vous incombe de louer tables et chaises pour vos invités, si vous en avez besoin. Elles doivent être enlevées immédiatement après la cérémonie.
- ▶ Il est permis d'utiliser des abris temporaires ; ils doivent aussi être enlevés après la cérémonie. Il faut coordonner l'emplacement et l'installation d'abris directement avec le directeur de l'entretien paysagiste.
- ▶ Vous pouvez utiliser des pétales de rose ou du riz seulement. Les confettis **sont interdits**.



MARIAGE À L'ÉGLISE DU CHRIST



- ▶ L'église du Christ est située dans un décor des années 1860, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de lumières, mais il y a une prise de courant que vous pouvez utiliser pour l'équipement électrique. Alors, planifiez en conséquence afin de jouir de la lumière du jour pour votre cérémonie.
- ▶ Il est possible de louer l'église entre le **1^{er} avril et le 16 octobre**. Pendant la saison d'exploitation, les mariages peuvent avoir lieu avant 9 h 30 ou après 17 h 30.
- ▶ L'église du Christ peut recevoir un maximum de 125 personnes. (*Remarque : La visibilité peut être réduite à la tribune à l'arrière.*)
- ▶ La location de l'église seulement coûte 700 \$ (**TAXE EN PLUS**). Il vous incombe de voir aux autres préparatifs tels les fleurs, le ministre, les robes, et le nettoyage après la cérémonie.

- ▶ Les chandelles sont interdites. Il est également interdit d'utiliser des pétales de rose, du riz ou des confettis.
- ▶ Les décorations florales sont permises, avec utilisation limitée d'élastiques ou de cordes pour les tenir en place. Il est interdit d'utiliser du ruban adhésif ou des punaises.
- ▶ Il vous importe de coordonner la musique pour la cérémonie à l'église. Il y a un harmonium (une sorte d'orgue) d'époque, qui peut être joué seulement par un membre du personnel du Village, moyennant un coût de location qui inclut les services de l'organiste. Ce tarif doit être payé directement à l'organiste deux semaines avant l'événement.
- ▶ Vous devez verser un acompte de 50 % au moyen d'une carte de crédit au moment de la réservation. Le solde sera imputé à votre carte de crédit 14 jours avant la date du mariage. Si vous payez par chèque, un numéro de carte de crédit est requis pour le dossier.
- ▶ **Remarque :** Les automobiles sont interdites dans le Village.



RÉSERVATIONS

- Pour connaître la disponibilité ou pour réserver les jardins de la Reine Élisabeth ou l'église du Christ, veuillez communiquer avec l'unité du service à la clientèle au 1-800-437-2233 ou, pour les appels locaux, au 613-543-4328.

Mariage aux jardins de la Reine Élisabeth :

- Une annulation par écrit doit être reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- L'acompte de 50 % est remboursable si l'annulation est reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- Si vous annulez dans les 14 jours avant la date prévue pour l'événement, vous perdez l'acompte de 50 %.

Mariage à l'église du Christ :

- Une annulation par écrit doit être reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- L'acompte de 50 % est remboursable si l'annulation est reçue 14 jours avant la date prévue pour l'événement.
- Si vous annulez dans les 14 jours avant la date prévue pour l'événement, vous perdez l'acompte de 50 %.

LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT HISTORIQUES

- Vous pouvez louer un cheval, une voiture et un conducteur pour une heure au coût de 200 \$ (**TAXE EN PLUS**).
- Vous pouvez louer le char à bancs tiré par des chevaux pour transporter vos invités (de 20 à 25 invités) du terrain de stationnement à l'église moyennant des frais de location.

SERVICES DE RESTAURATION

Il y a des installations pour une réception et vous pouvez obtenir un repas servi par un pourvoyeur au restaurant Harvest Barn ou à l'hôtel Willard. Veuillez prendre les dispositions nécessaires directement avec B&A Foods en communiquant avec monsieur Guy Briere, directeur des services d'alimentation, au (613) 543-0660.

VOUS POUVEZ INSPECTER LES LIEUX SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT !

APPRÉCIEZ VOTRE JOURNÉE À NOS INSTALLATIONS !